

## Veuillez présenter ce formulaire lors du paiement des frais scolaires 2022-2023

Juillet 2022

### **Classe AMPLI 3<sup>e</sup> cycle – Groupes 351, 352**

Veuillez noter que des changements de groupe sont possibles durant l'été.

QUANTITÉ	ARTICLES À PAYER À L'ÉCOLE Documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe.	FRAIS À PAYER
1	Agenda	7,15 \$
	Documents reproductibles en français	6,00 \$
	Documents reproductibles en mathématique	3,00 \$
1	Cahier Épopée CEC en univers social	13,19 \$
	Documents reproductibles en anglais	3,66 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>33,00 \$</b>

### **Méthodes de paiement**

- Le paiement par Internet est à privilégier. D'ici les prochains jours, un état de compte présentant la procédure vous sera acheminé par courriel.
- Vous pouvez également payer en personne à l'école selon les options suivantes :
  - Avec votre carte de crédit ou de débit ;
  - En faisant un chèque à l'ordre de l'école Charles-Lemoyne et en y indiquant le nom et le prénom de votre enfant ;
  - Avec de l'argent comptant (montant exact).

Pour les méthodes de paiement en présentiel, veuillez noter que vous pourrez le faire du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 00 ou de 12 h 30 à 14 h 00.

**\*\* Le secrétariat de l'école sera fermé du 16 juillet au 14 août 2022 \*\*.**

**Dans tous les cas, merci de procéder au paiement du montant demandé avant la rentrée scolaire.**

Nous vous souhaitons une très belle rentrée scolaire.

Maxime Tassé  
Direction

Pierre-Emmanuel Pednault  
Direction-adjointe